**Dossier de demande de subvention**

**A remettre pour le 09/09/19**

**Direction Recherches et développement**

**Chaussée de Charleroi 95 à 1060 Bruxelles**

**Projet : Lieu de Rencontre Enfants et Parents (LREP).**

**Dans le cadre du soutien à la parentalité, l’Office de la Naissance et de l’Enfance soutient et accompagne les lieux de rencontre enfants et parents.**

« Les lieux de rencontre enfants et parents offrent un espace de parole, d’échanges et de rencontre dans un environnement de qualité.

Dans une perspective de prévention, et au-delà de la diversité, ces lieux poursuivent les objectifs communs :

1. De soutenir la relation entre l’enfant et ses parents
2. De favoriser la socialisation précoce de l’enfant
3. De rompre l’isolement social
4. De favoriser le développement global de l’enfant ».
5. **ORGANISATION**
   1. Coordonnées du lieu de rencontre.

Nom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Fax :

Statut : précisez le statut de votre organisation (ASBL, ADF, Commune, ….)

* 1. Financements de votre organisation :

Quels sont les subventions dont votre organisation dispose pour mener à bien ses missions et projets ?

* 1. Personne responsable :

Nom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Fax :

* 1. Personne de contact :

Nom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Fax :

* 1. Quel est l’objet de votre organisation ?  
     Décrivez brièvement et concrètement les objectifs de votre organisation.

* 1. A qui votre organisation s’adresse-t-elle ?  
     Décrivez brièvement le groupe cible de votre organisation ?

* 1. Quelles sont les principales activités de votre organisation ?

* 1. Quel est le lieu d’activités de votre organisation ? Quartier ? Commune ? Implantation ?

1. **PROJET DU LIEU DE RENCONTRE ENFANTS ET PARENTS**
   1. Quelle est l’origine de votre projet ? Historique ? Quel diagnostic a été réalisé au préalable ? Comment avez-vous identifié les besoins des familles ?

* 1. Quels sont les objectifs du projet ? Quelles modalités mettez-vous en place pour y répondre ?

* 1. Quels partenariats avez-vous mis en place ? Quels sont ceux en cours, ou à venir ? Si vous ne développez pas votre lieu de rencontre en partenariat, quelles en sont les raisons ?

* 1. Comment assurez-vous la visibilité de votre lieu auprès des familles et des professionnels du réseau ? Qu’avez-vous mis ou comptez-vous mettre en place pour l’améliorer ?

* 1. Comment facilitez-vous l’accès des familles à votre lieu de rencontre ?  
     Qu’elles sont les modalités d’ouvertures ? Qu’elle est la contribution financière des familles ? Combien d’accueillants sont présents à chaque séance[[1]](#footnote-1) ? Avez-vous déjà des relevés de fréquentation ?

* 1. Quelle réflexion avez-vous déjà mise en place ou comptez-vous mettre en place tout au long du projet du LR ?[[2]](#footnote-2) Sous quelle forme ou modalité ? Avez-vous déjà mis en place un groupe de réflexion [[3]](#footnote-3)? Si non pourquoi ? Quand et comment comptez-vous le mettre en place ?

* 1. Quelles sont les ressources dont vous disposez pour mener à bien votre projet ? Gestion administrative ? Personnel ? Qualification du personnel ? Locaux ? Décrivez nous vos locaux et le matériel dont vous disposez[[4]](#footnote-4) ? Avez-vous déjà des financements pour ce projet ?

* 1. Quand et comment comptez-vous évaluer la portée de votre projet ? Sous quelles modalités ? Avec quels outils ?

* 1. Quelle sera la plus-value pour votre projet de la subvention de l’ONE ? A quoi comptez-vous affecter la subvention ?

* 1. Joindre en pièce jointe le document cadre du Lieu de rencontre[[5]](#footnote-5)(OBLIGATOIRE) ainsi que les éléments cités dans le courrier.
  2. Joindre en pièce jointe un budget annuel concernant votre projet.
  3. Annexes jointes au présent dossier :

* 1. Commentaires/précisions que vous souhaitez apporter :

Date, qualité de la personne habilitée à signer, et signature.

1. L’accueil doit être assuré par deux personnes minimum. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les accueillants doivent s’inscrire dans une démarche réflexive par rapport à leur pratique et être compétents en matière de petite enfance. [↑](#footnote-ref-2)
3. Un groupe de réflexion qui se porte garant du bon déroulement du projet, il analyse également le rapport d’activités et propose des orientations. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les locaux doivent être adaptés à l’accueil des enfants, avec des jeux adaptés, prises sécurisées, et être sécures (normes incendies et d’évacuation). [↑](#footnote-ref-4)
5. Les lieux de rencontre enfants et parents se créent et s’appuient sur un document cadre. Ce document cadre correspond à la nouvelle version du « projet d’accueil » et permet de mobiliser et organiser les ressources existantes en vue d’un projet cohérent, adapté aux besoins du public-cible et développé en partenariat avec d’autres acteurs locaux dont l’intervention contribue à la réalisation des missions des services LREP. Il comporte les caractéristiques de l’environnement, l’origine et le sens du service, les outils utilisés, la déontologie, l’éthique et la réflexivité. [↑](#footnote-ref-5)